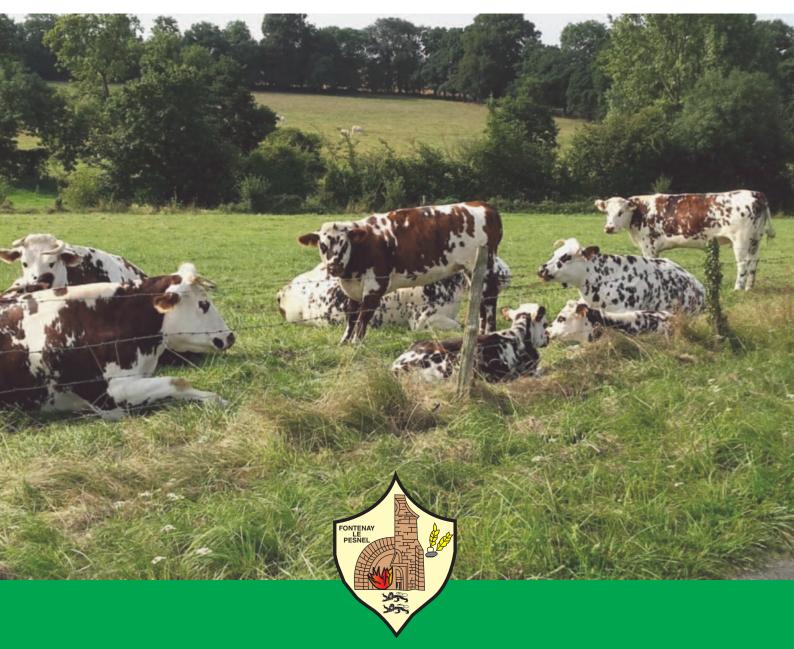
# Bulletin Municipal 2017



# Fontenay-le-Pesnel









### **COMMISSION DE RÉDACTION**

**La Commission Information** 

chargée de la rédaction du bulletin : Présidente : Magali LECORNU

Membres:

Christian GUESDON, Martine HOUSSIN,

Jean-Pierre CHEVALIER. Christophe ROUSSEAU

Photos: Mairie de Fontenay-le-Pesnel et les

Associations.

Tirage: 550 exemplaires

Diffusion gratuite

Dépôt légal 1<sup>è</sup> trimestre 2018 Coût de revient du numéro pour la commune : 1,35 € TTC,

grâce à la participation des annonceurs

que nous remercions.

### LES MOYENS DE COMMUNICATION POUR LES FONTENASSIENS :

- Site internet : www.fontenaylepesnel.fr
- Bulletin municipal (à conserver précieusement)







### **CONCEPTION & RÉALISATION**

13. rue de Plumetot 14112 Périers sur le Dan © 02 31 26 94 84 - www.alddiffusion.fr

**Sommaire** 

Le Mot du Maire......3

Les Commissions et leurs Membres ......4

Le Recensement ......4

Les Travaux et leurs Coûts......7

Les Projets 2018.....8

Le transport scolaire ......9

Le Syndicat eau Potable (SIAEP)......9

Le SEROC......10

La Vie Scolaire ......11-12-13

La Bibliothèque/Sites à Découvrir ......14

Le Tarif de Location des Salles/Tarif Columbarium......15

Collecte de Sang ......17

Les Anciens Combattants......19

Le repas des aînés ......19 Le Club des Ainés Ruraux/La MJC du Val de Seulles......20 L'A.D.M.R. ......20 Loisirs Animations F.P.L.A./Forum des associations......21 La Gym 2000 E.P.G.V......22 Le Football Club/Le Tennis de Table......23 Le Foyer Laïque des Jeunes et d'Éducation Populaire ......24 L'association Equilibre/L'association Pomme Cerise ......24 L'État Civil......25 Fontenay Pratique ......25-26







Maire: Jean-Pierre CHEVALIER 1<sup>er</sup> Maire Adjoint : Christian GUESDON 2ème Maire Adjoint : Marie-Claire LAURENCE 3ème Maire Adjoint : Gilbert MAUGER

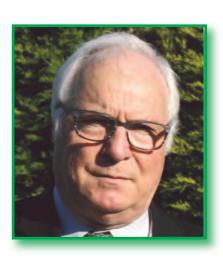
### **COMPOSITION DU CONSEIL MUNICIPAL:**

- Corinne FOURQUEMIN Richard VILLECHENON Magali LECORNU Thierry MOULIN Martine HOUSSIN Coralie MASSON Christian GUESDON David PORTEMONT Marie Claire LAURENCE Jean Pierre CHEVALIER
- Yvon DENOYELLE Christophe ROUSSEAU Fanny LUCIEN Gilbert MAUGER

### LE PERSONNEL COMMUNAL

Mme Anne-Cécile BRARD- GRIEUX : Secrétaire de Mairie - M. Bruno DROUIN : adjoint technique principal 2eme classe Melle Hélène RENARD : adjoint technique territorial 2eme classe - M. Guillaume DROUIN - CAE M. Clément DUPONT : adjoint technique territorial 2eme classe

# Vœux du Maire



Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Ce bulletin municipal me donne l'occasion de saluer si cela n'est déjà fait, les nouveaux habitants venus s'installer dans notre commune.

Les conseillères et conseillers municipaux se joignent à moi pour vous adresser nos vœux de bienvenue, une très bonne intégration au sein de la population et une douceur de vie au cœur de notre commune. C'est avec plaisir que nous nous tenons à votre disposition. Merci d'avoir choisi de venir vous installer à Fontenay Le Pesnel.

Au cours de l'année 2017, nous avons travaillé sur le dossier de l'extension et réorganisation de la mairie. Lorsque vous lirez cette page, nous aurons le résultat de l'appel d'offres.

D'autres travaux ont été engagés comme l'aménagement de la mairie annexe qui permettra de vous recevoir dans de bonnes conditions. A cet égard, je tiens à remercier les agents communaux qui ont réalisé les aménagements intérieurs.

Le dossier de création de locaux commerciaux est en cours d'élaboration, nous aurons le résultat de cette étude courant février. Nous nous tenons à votre disposition pour tout renseignement.

De grandes inquiétudes pèsent sur les finances locales. Le gouvernement ne nous a pas donné de certitude concernant la reconduction de l'ensemble des dotations d'Etat. D'autre part, la suppression partielle de la taxe d'habitation interroge..., comment va être compensé le manque de recette dû à cette taxe ? Il ne faudrait surtout pas que nous soyons dans l'obligation de transférer ce manque de recettes sur la taxe de foncier bâtit.

Toutes ces modifications budgétaires me font craindre des échéances budgétaires difficiles pour les années à venir. Sachez que la municipalité mettra tout en œuvre afin de ne pas alourdir la pression fiscale.

Quelques espoirs fleurissent, l'économie semble reprendre un certain souffle, ce qui je l'espère de tout cœur, devrait être favorable à celles et ceux qui sont en recherche d'emploi.

A travers ce bulletin, je tiens à remercier l'ensemble des acteurs locaux qui font que notre commune est animée et conviviale. Je souhaite que chacun d'entre nous reconnaisse le travail et l'engagement de ces bénévoles, sans eux une certaine tristesse pourrait s'emparer de notre village.

Mes remerciements vont également aux agents techniques et administratif, sachez que votre travail est reconnu qu'il est nécessaire à la bonne marche de notre commune.

Merci à l'équipe municipale pour le sérieux et l'engagement que vous mettez à défendre les intérêts des personnels et du territoire communal. Nous vivons une fusion intercommunale difficile mais je suis convaincu qu'à aucun moment vous ne baisserez les bras.

En ce début d'année 2018, je vous adresse mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et de prospérité, et surtout l'espoir de vivre dans une société plus juste remplie de fraternité et d'égalité.

Le maire Jean Pierre Chevalier

# **LES COMMISSIONS**



Jean-Pierre CHEVALIER:

M. le Maire

### Commissions

Budget / finances / travaux, voirie, sécurité routière et bâtiment / personnel et planning Information communale / urbanisme / appel d'offres Attribution logements / centre communal d'aide social



Marie-Claire LAURENCE :

2e adjoint

### Commission:

Budget /finances / environnement / personnel et planning Commission scolaire / centre communal d'aide social. Délégués SIVOS. Titulaire du syndicat de la station d'épuration / Syndicat de la Seulles et de ses affluents



Martine HOUSSIN:

### Commissions:

Budget /environnement / information communale Attribution logements / loisirs, sport et relation avec les habitants / centre communal d'aide social Titulaire du syndicat de la station d'épuration



Coralie MASSON :

Commissions :

Budget / scolaire / attribution logements Délégué personnes âgées du canton Commission centre communal d'aide social



David PORTEMONT :

# Commissions: Budget / finances

Travaux, voirie, sécurité routière et bâtiment Personnel et planning



Christian GUESDON:

1er adjoint

### Commissions:

Budget / finances / scolaire / information communale Urbanisme / appel d'offres Délégués SIVOS Titulaire du syndicat de la station d'épuration



Gilbert MAUGER:

3º adjoint Commissions :

Budget / finances / travaux, voirie, sécurité routière et bâtiment / personnel et planning / urbanisme / appel d'offres Délégués SDEC / Titulaire du syndicat d'eau



Corinne FOURQUEMIN:

### Commission:

Budget / environnement / urbanisme Attribution logements



Magali LECORNU:

### Commissions:

Budget / information communale / urbanisme Attribution logements Loisirs, sport et relation avec les habitants



Fanny LUCIEN:

### Commission:

Budget / scolaire Délégué personnes âgées du canton



Yvon DENOYELLE :

### Commissions:

Budget / finances /environnement Personnel et planning / appel d'offres Suppléant SDEC / Voirie



Christophe ROUSSEAU:

### Commissions :

Délégué personnes âgées du canton



Thierry MOULIN:

### Commission :

Budget / travaux, voirie, sécurité routière et bâtiment Appel d'offres / loisirs, sport et relation avec les habitants Délégué personnes âgées du canton Titulaire du syndicat d'eau



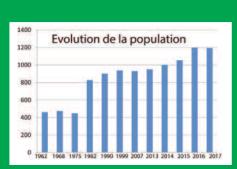
Richard VILLECHENON :

### Commission:

Budget / finances

Loisirs, sport et relation avec les habitants Suppléant du syndicat de la station d'épuration

# Recensement



### **COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNE 2016**

### **BUDGET PRINCIPAL COMMUNAL**

### **INVESTISSEMENT:**

Résultat cumulé 2015	97 907.46€
- Excédent réalisé =	
- Dépenses réalisées =	
- Recettes réalisées =	

### **FONCTIONNEMENT:**

Excédent cumulé 2016 =	
- Dépenses réalisées =	347 523,14€
- Recettes réalisées =	472 431,70€

La dépense la plus importante est la réhabilitation de la Route Départementale 9 pour 340 000€

### **ASSAINISSEMENT:**

### **INVESTISSEMENT:**

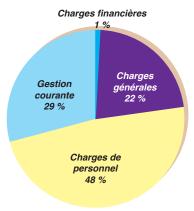
Excédent cumulé 2016 =	
– Dépenses réalisées =	112 302,66€
- Recettes réalisées =	

### **FONCTIONNEMENT:**

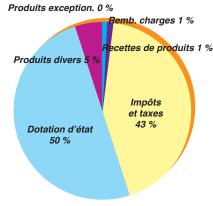
Excédent cumulé 2016 =	.62	962,66€
- Dépenses réalisées =	.47	928,79€
- Recettes réalisées =	.64	951,27€

La dépense la plus importante est la réhabilitation du réseau d'eaux usées du lavoir au poste de relevage pour 112 000€

### CA 2016 DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



### CA 2016 RECETTES DE FONCTIONNEMENT



### **BUDGET PRIMITIF 2017**

### **COMMUNE:**

Fonctionnement : équilibré à 725 229.86€ Investissement : équilibré à 812 366.74€

Le Centre Communale d'Action Sociale (CCAS) a été dissous le 31 décembre 2016 il est dorénavant intégré au budget principal communal.

### **ASSAINISSEMENT:**

Fonctionnement : équilibré à 177 799.80 € Investissement : en suréquilibre de 134 241.49€

### Nouveaux taux des 3 taxes communales :

Taxe d'habitation : 8.29% Taxe foncière (bâti) : 7.91% Taxe foncière (non bâti) : 13.38%

La Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) est perçue depuis 2017 par la Communauté de Communes Seulles Terre & Mer.

La commune perçoit de Seulles-Terre & Mer 62 504€ d'allocation de compensation pour le transfert de la fiscalité économique (FPU).

### Subventions attribuées aux Associations communales :

- Loisirs 3<sup>è</sup> Age 630 € Foyer des jeunes 540 €
- Football club 2 500  $\in$  Anciens combattants 170  $\in$
- Tennis de table 700 € Gym 2000 900 € ADMR 200 €
- Feu d'artifice (foyer) 1 200 € ACF (Aéromodélisme) 100 €
- Association des personnes âgées du canton 600 €

### **Enveloppe globale de 7 720 €:**

Dans le cadre de la compétence scolaire, les subventions scolaires sont transférées à la Communauté de Communes Seulles Terre & Mer.

### L'ENDETTEMENT

Le montant de la dette (capital restant) était de 46 216,71 € (salle paroissiale) soit un coût de 38,51 € par habitant. L'annuité de la dette était de 5 049,88 € en 2017 et représente un coût de 4,20 € par habitant.

A la clôture de l'exercice 2016, la situation financière de la commune de Fontenay le Pesnel est saine et équilibrée.

En fonctionnement, les dépenses sont stables et bien maîtrisées.

### L'URBANISME

### LE VISAGE DE LA NOUVELLE INTERCOMMUNALITE « SEULLES TERRE & MER »

Le 1er janvier 2017 est née la nouvelle Communauté de Commune « SEULLES-TERRE-&-MER ».

Cette nouvelle entité, fusion des trois anciennes intercom : Bessin-Seulles -et-Mer, Orival et Val-de-Seulles a redéfini le périmètre de notre territoire. La loi de « Nouvelle Organisation Territoriale de la République » dite loi N.O.T.R.E redistribue les compétences.

Elle fixe aussi le seuil minimum à 15 000 habitants. 3 communes nouvelles se sont créées sur l'ancien territoire d'Orival.

- Moulins-en-Bessin (Martragny, Cully, Coulomb et Rucqueville)
- Creully-sur-Seulles (Creully, Villiers le Sec, St Gabriel-Brecy)
- · Ponts-sur-Seulles (Lantheuil ,Amblie,Tierceville)

Hottot –les-Bagues et Lingévres intègrent Seulles-Terre-&-Mer.

Courseulles, St Come de Fresné et Arromanches ont quitté Bessin-Seulles-et-Mer Thaon et Reviers ont quitté Orival.

Seulles-Terre-&-Mer atteint 16 628 habitants pour 35 communes historiques. Le siège est à Creully. La nouvelle assemblée est composée de 51 conseillers communautaires dont trois de Fontenay-le-Pesnel au lieu de quatre auparavant.

### Les compétences obligatoires au 1er janvier 2017 :

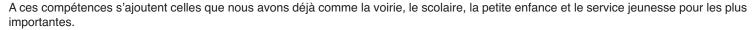
- · L'aménagement de l'espace (PLUI)
- Action de développement économique (gestion des zones d'activités, promotion du tourisme dont la création d'office de tourisme)
- · Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- · Collecte et traitement des déchets

### Au 1er janvier 2018

· Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (Gémapi)

### Au 1er janvier 2020

- Assainissement (collecte et traitement)
- · Eau potable



### Jean-Pierre CHEVALIER - Martine HOUSSIN - Christian GUESDON

### LES PRES POTINES

Le lotissement des Prés Potines 4 se termine (Plus de parcelles disponibles).

Les travaux de finition, les trottoirs, les enrobés et l'éclairage public devraient s'étaler jusqu'à la fin de l'année 2018 environ. Cela est conditionné à la rapidité des riverains à réaliser à minima les soubassements de leurs clôtures de façades.

Sur la partie haute du lotissement côté route de Tessel, les trottoirs et l'enrobé ont pu être réalisés. L'éclairage public devrait être fonctionnel en début d'année 2018. La commune et la Communauté de Commune de Seulles Terre et Mer vont devoir maintenant réfléchir à la réalisation de la bande de roulement de la route de Tessel et à la circulation sécurisée des piétons.



Une fois le lotissement des PRES POTINES arrivé à son terme, cela marquera la fin d'un projet débuté en 2007 et la réalisation depuis 1995, d'environ 200 pavillons essentiellement concentrés au sud de la commune.



# **LES TRAVAUX ET LEURS COÛTS**

DENOMINATION DES TRAVAUXCOUT DES TRAVAUX
Travaux électriques sur voiries  Ajout de 27 prises guirlandes sur la commune
<b>Jeux enfants</b> Achat de dix bancs de voiries Prés Potines et autres3 700 €
BâtimentsSalle de la cantine enduit et peinture 50/50 avec CDC
Travaux salle face à la mairie 16 rue Flavacourt :  Branchements EAU POTABLE - EAU USEE - TELEPHONE Réfections : ELECTRICITE - SANITAIRE. Fait par des entreprises Peinture, Sol et portes, Chauffage, Baie vitrée, Placard à balais, Cloisons Travaux fait par le personnel communal
L'ensemble :
Mairie extension       4 256 €         Architecte étude projet       1 320 €         Test amiante       1 584 €         Relevé topographique place de la Mairie       1 176 €
Voiries  Rue St Martin (RD9) plantations sur totalité des massifs
<b>Bibliothèque</b> Achat de livres et d'un "expender de wifi "
Guirlandes de Noël Rénovées et installées par le personnel municipal2 000 €
Achat d'une tondeuse pour le cimetière499 €

TOUS LES TRAVAUX ET LES DIFFERENTS ACHATS SONT REALISES APRES UNE MISE EN CONCURRENCE PAR APPEL D'OFFRE POUR LES PLUS IMPORTANTS OU LA COMPARAISON DE PLUSIEURS DEVIS REMIS PAR DES ARTISANS ET SUIVI D'UN AVIS EN CONSEIL MUNICIPAL.















# **LES TRAVAUX - PROJETS 2018**

### **EXTENSION DE LA MAIRIE**

La municipalité a décidé la restructuration et l'extension de la Mairie.

Le bâtiment actuel n'est plus adapté aux besoins et pose de nombreuses difficultés :

- · Le secrétariat est exigu et ne permet pas l'accueil du public dans de bonnes conditions.
- · La salle du Conseil est trop petite
- Le bâtiment n'est pas conforme par rapport à la réglementation PMR et par rapport aux exigences du code du travail
- Le bâtiment est énergétivore (absence d'isolation thermique efficace, ...)
- Il manque des espaces de rangement et des locaux d'archives

### Le projet

Le projet comprend la construction d'une nouvelle extension du bâtiment actuel composée de :

- · la salle du Conseil
- · des sanitaires aux normes handicapés
- · d'un espace rangement pour la salle du Conseil
- d'un nouveau hall d'accueil ouvrant sur le secrétariat agrandi

Une banque d'accueil permet de recevoir le public. Un espace fermé attenant au secrétariat est destiné à l'accueil des personnes dans le respect de la confidentialité.

Des nouveaux locaux d'archives sont créés dans la continuité du secrétariat

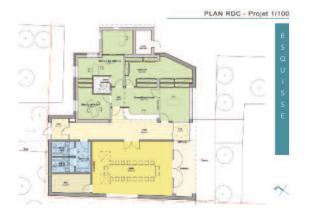
Les bureaux du back-office (bureau du maire, bureau des adjoints) seront aménagés dans l'actuelle salle du conseil.

Les façades du bâtiment existant seront isolées par un complexe d'isolation extérieure afin d'améliorer la performance thermique du bâtiment.

Un système de ventilation double flux sera installé pour la salle du conseil permettant de garantir le confort des usagers.

Les abords extérieurs seront réaménagés et paysagés.

**DEBUT DES TRAVAUX: FEVRIER 2018** 





### POLE COMMERCIAL

Le village de Fontenay-le-Pesnel se déploie entre les RD9 et RD13.

Les commerces et services sont, pour la plupart, implantés de part et d'autre de la rue Saint-Martin et sont regroupés à proximité de la rue Flavacourt qui mène à la mairie et à l'école.

### On compte ainsi:

un garage station-service ; un bar-tabac-journaux ; une supérette (dépôt de pain) ; un réparateur de voitures anciennes.

La commune approche les 1200 habitants. L'augmentation de la taille du village justifie la création de nouveaux commerces pour mieux répondre aux besoins de la population. Ainsi, un boulanger et un coiffeur sont vivement souhaités. La municipalité reçoit régulièrement des demandes de commerçants ou artisans souhaitant disposer d'un pas-de-porte en bordure de la RD 9.

- Courant Août, la commune a fait valoir son Droit de Préemption Urbain (DPU) pour le logement cadastré AE 189 d'une superficie de 110 m².
- Début septembre, la municipalité est informée que le logement le jouxtant se libère. Nous prenons immédiatement contact avec le propriétaire qui se dit favorable à le vendre à la commune. La parcelle est cadastrée AE77 d'une superficie de 795 m².

Après avoir consulté le service des domaines, la commune a confié à l'Etablissement Public Foncier de Normandie (EPFN) l'acquisition de ces deux parcelles. La commune devra les racheter au prix d'acquisition dans les 5 ans maximum.

Après une consultation pour maitrise d'œuvre, la municipalité a demandé au cabinet d'architecte SCHNEIDER de réaliser un Avant-Projet Sommaire (APS) chiffré pour soit :

- la réhabilitation des logements en commerces plus une extension de deux box ce qui permettrait la création de 4 commerces en rez-de-chaussée et un logement à l'étage.
- démolir et construire quatre box (un de 150 m² pour une boulangerie et trois de 50 m² pour un coiffeur et autres commerces ou services).

Parallèlement à cette démarche, le conseil municipal a demandé à l'EPFN de réaliser courant novembre une « étude flash » sur la faisabilité du projet sur les quatre parcelles qui délimitent cette zone. Nous avons également rencontré la Chambre de Commerce qui nous encourage sur ce projet où nous pourrions être subventionnés.



### Réalisation entre 2018 et 2019

Réunion de travail du 20/12/2017 concernant l'étude flash sur la faisabilité du projet.

Présents: Des élus de la commune, les représentants de l'EPFN, de la DDTM, et du cabinet chargé de l'étude qui rendra son avis mi-Février.



### LE TRANSPORT SCOLAIRE

LE SIVOS est l'organisateur local du transport scolaire par convention depuis le 1er septembre 2017 avec le Conseil Régional.

Il est chargé d'acheminer les collégiens du secteur vers le collège de Tilly-sur-Seulles et également les élèves du 1er cycle vers les écoles de Fontenay-le-Pesnel et Tilly sur Seulles. C'est environ 330 élèves transportés chaque jour matin et soir.

Pour cette rentrée, la nouveauté était la mise en service de la nouvelle école de Tilly sur Seulles construite à l'extrémité de la rue du bois d'Orceau , une voie en « cul de sac » d'où la difficulté de circuler par le doublement de la circulation.



Dés le début de l'année 2016, les responsables du SIVOS ont alerté les élus concernés pour réaliser les aménagements nécessaires à la sécurité des automobilistes mais aussi des élèves transportés.

Chacun a bien pris conscience des difficultés et très rapidement, la communauté de Communes et la mairie de Tilly-sur-Seulles ont décidé de réaliser les travaux importants de sécurisation de la rue du Bois d'Orceau. Les travaux ont été réalisés en un temps record et ils ont pu être livrés le jour de la rentrée à la satisfaction générale.

C'est ainsi que les bus du SIVOS ont des voies dédiées pour le stationnement, la montée ou la descente des élèves en toute sécurité, que ce soit à la nouvelle école ou au collège.

A Fontenay-le-Pesnel environ 45 élèves et collégiens utilisent le transport scolaire quotidiennement ce qui pose quelques problèmes de places certains jours. Nous avons remonté le problème au Conseil Régional qui examine la possibilité de nous affecter un bus de plus grande capacité (63 places). De tels bus sont très longs et ne peuvent pas forcément passer partout dans nos petites routes de campagne.





# SYNDICAT D'EAU POTABLE (SIAEP)

Le Comité syndical a dans ses délibérations du 30 novembre 2017 adopté l'emprunt de 400 000 € sur 15 ans afin de financer les travaux de remplacement des canalisations d'eau potable dans les centres bourg de Tilly Sur Seulles et Fontenay Le Pesnel.

A Fontenay Le Pesnel, une bouche incendie sera posée face à l'église St Aubin, pour être en conformité avec la réglementation concernant la défense incendie. Coût de cette opération : 18 000 € HT à la charge de la commune.

Fin Février, des travaux de remplacement de canalisations d'eau potable seront exécutés sur les rues Flavacourt et Beaumont. Coût de cette opération : 129 000 € HT à la charge du syndicat.

Le secrétariat du syndicat sera transféré au mois de février dans les locaux de l'ancienne école maternelle de Tilly Sur Seulles.

La secrétaire Mme Maryline Pesnel au 02.31.73.00.13

La qualité de l'eau est bonne sur l'ensemble de notre syndicat. Tous les mois, le fermier communique aux mairies les différents résultats des analyses.



# Le compostage

### Le compostage, c'est la transformation des déchets organiques en un engrais naturel et riche. Quol ?

On y met les épluchures de fruits et légumes, le marc de café et les sachets de thé, les coquilles d'oeufs écrasées, les mouchoirs en papier et les essuie-tout, les cendres, les plantes fanées du jardin, les feuilles mortes, les branchages de petites tailles et un peu de tonte...

### Comment ?

Il suffit de bien **équilibrer** ses déchets (matières sèches et matières humides) et de **remuer** de temps en temps pour obtenir au bout d'un an un engrais riche.

### Pourquoi?

Pour vous, cette pratique produit **un excellent compost** qui fertilise le jardin. Le compost peut aussi être utilisé en paillis pour protéger le sol de l'hiver et éviter la pousse des mauvaises herbes. **Il permet aussi de réduire son sac d'ordres ménagères de plus de 40 kg chaque année!** 



Le composteur doit se situer à proximité de la cuisine, sur une zone plutôt ensoleillée et ventilée, à même le sol.



# **CONTENEURS PAPIER**

Depuis début 2017, de nouveaux conteneurs sont installés sur les déchèteries du territoire du SEROC.

Réservés uniquement aux papiers, c'est un service complémentaire pour les particuliers et les professionnels ciblant notamment le déstockage et le désarchivage.

L'objectif : détourner les 180 tonnes de papier jusque-là jetées dans la benne tout venant chaque année.

Ces papiers sont directement acheminés à l'usine de recyclage pour être valorisés, contrairement au tri sélectif qui transite par le centre de tri.

### Déstockage et désarchivage principalement

Outre le gros déstockage, comme les archives, les annuaires, les magazines et les livres, vous pouvez aussi y laisser les autres papiers tels que les journaux, enveloppes, papiers, publicités, prospectus, courriers, lettres, cahiers, etc. Les cartons et plastiques sont interdits.

Tous les papiers se recyclent!

Cardopen, esseren

Pholetite prepartie

Cardona, weren, mysteren

Cardona, weren

Card

Renseignements : SEROC au 02 31 51 69 60 - www.seroc-bayeux.fr

# → Le côut de nos emballages



1 tonne de sélectif rapporte 72 €



1 tonne d'ordures ménagères coûte 92 €

Chaque tonne <u>non triée</u> coûte 72 + 92 = 164 € à la collectivité

# **LA VIE SCOLAIRE**



Directrice du groupe scolaire des Deux Fontaines :

**Mme Claire GAUTHERIN** 

L'école primaire Tél. : 02 31 80 94 12 L'école maternelle : Tél. : 02 31 08 27 87

### **CLASSES**

Effectif total de l'école : 164 élèves

Classe de Linda PETITPAS

assistée de Estelle **LELAIDIER** ATSEM : 8 petites sections et 9 moyennes sections

Classe de Séverine BELLOU

assistée de Hélène LAURENT ATSEM stagiaire :

9 petites sections et 9 moyennes sections

Classe de Florence AUGUSTE

assistée de Nathalie HAYS

23 grandes sections

Classe de Patricia PINOT : 24 CP Classe de Nathalie CORDIER : 26 CE1

Classe de Céline MORALES : 20 CE2 + 9 CM1 Classe de Claire GAUTHERIN : 16 CM1 + 11 CM2

M<sup>me</sup> **LEVAVASSEUR** effectue la décharge de la directrice le lundi et complète le service de M<sup>me</sup> **BELLOU** le jeudi.

M. **LECOMTE** est remplaçant, rattaché à l'école de Fontenay. Les activités pédagogiques complémentaires (APC) ont commencé en septembre les lundis et vendredis de 16h à 17h, les mardis pour certaines classes.

# Projets et actions pédagogiques pour l'année 2017/18 Maternelle :

- → Jeux d'opposition et danse : fin mars à Audrieu
- → Rencontre multiactivités et exposition des travaux de l'année du 7 au 10 juin à Fontenay le Pesnel

### Elémentaire:

- → Piscine : CP et CE1 semi-massé du 24 avril au 22 mai les lundis et vendredis
- → Un orchestre à l'école : toutes les classes participent, chaque classe travaille 4 chants (thème le sable) et seront accompagnées par 11 musiciens de l'Orchestre de Normandie (11 cordes : 6 violons, 2 altos, 2 violoncelles et 1 contrebasse), une représentation aura lieu le 15 juin à la salle polyvalente





### → Concert de l'Orchestre de Normandie

le 12 janvier sur le thème du sable, avec une dessinatrice sur sable : du CP au CM2

- → Classes découvertes : par rapport au thème du sable, les classes de la GS au CM2 partent en classe de mer à St Germain sur Ay : 2 jours et 1 nuit pour les GS et CP du 24 au 25 mai, 3 jours et 2 nuits pour les CE1 au CM2 du 21 au 23 février
- → Téléthon : reconduction du marathon d'orthographe de l'année précédente, avec une généralisation aux écoles du secteur
- → Rencontres sportives : cycles 2 et 3 CP : jeux traditionnels le 17 avril, athlétisme le 28 juin. CE1 : jeux d'opposition le 13 février, jeux collectifs le 19 avril, athlétisme le 2 juillet CE2 : cross le 8 décembre, jeux collectifs le 30 mars, athlétisme le 3 juillet CM1/CM2 : cross le 8 décembre, rugby le 29 mars, athlétisme le 5 juillet
- → Carnaval : cette année, nous avons choisi de fêter le carnaval à Fontenay le Pesnel
- → Cinéma de Noël : en cours d'organisation
- → Activités intergénérationnelles avec l'EHPAD

de Fontenay : en cours d'organisation

→ Projet Arts plastiques CM1-CM2 avec le collège





### LE RESTAURANT SCOLAIRE

### Fonctionnement:

L'inscription se fait à la semaine pour les enfants qui mangent occasionnellement, avec confirmation par mail le JEUDI avant 12h, de la semaine précédente.

Adresse mail Cantine Fontenay-le-Pesnel:

### periscolairefontenay.valdeseulles@orange.fr

Un enfant non inscrit sera accueilli à titre exceptionnel et le repas sera facturé  $5 \in$ .

### Absences:

En cas d'absence de l'enfant pour raison médicale, le repas du 1<sup>er</sup> jour sera facturé, merci de donner le nombre de jours d'absence pour les jours suivants.

Fontenay : avant 8h15 au 02.31.80.94.55. Si ce signalement n'est pas fait, tous les repas seront facturés (Tarif : 3.28€ le repas).

A la préparation des repas : Hélène RENARD

Deux salles pour accueillir les enfants : une pour les maternelles avec Estelle LELAIDIER et Séverine RONDEAU

et une pour les élémentaires avec Hélène LAURENT, Nathalie HAYS et Paola PANCIERA

### **Facturation**:

(pour l'ensemble des services périscolaires)

La facture est émise chaque mois par la Communauté de Communes. Toute réclamation sur la facturation est donc à effectuer auprès de la Communauté de Communes.

### Paiement:

Le paiement a lieu auprès du Centre des Finances Publiques de Bayeux.

### Acceptation du présent règlement :

L'inscription de votre enfant aux différents services périscolaires implique l'acceptation de ce règlement. Pour toute autre réclamation prendre rendez-vous avec les délégués communautaires, auprès du secrétariat de la Communauté de Communes.

### Référents scolaires :

M<sup>me</sup> LUCIEN Fanny et M. GUESDON Christian



### L'AIDE AUX DEVOIRS

L'aide aux devoirs est un service proposé par la Communauté de Communes. Cette action a pour objectif de favoriser la réalisation du travail scolaire en mettant à disposition un lieu de travail ainsi que des animateurs pour accompagner les enfants.

L'aide est assurée par madame Hélène **LAURENT** ATSEM et Caroline **LETELLIER** animatrice.



# L'ADMISSION À L'ÉCOLE

Un certificat d'inscription est délivré par la Communauté de Communes de Seulles Terre & Mer (annexe route de Juvigny à Tilly-sur-Seulles à l'ancienne école). L'admission est ensuite validée par le directeur de l'école sur présentation du livret de famille, du certificat d'inscription et du carnet de santé.

En cas de changement d'école, un certificat de radiation de l'école d'origine sera exigé. Concernant les dérogations pour les enfants habitant hors secteur de la CDC, c'est le président de la STM qui, après avis de la commission scolaire, prend la décision ou non d'inscrire l'enfant.

A l'école maternelle, l'admission est prononcée, dans la limite des places disponibles. Les enfants doivent être âgés de 3 ans au cours de l'année civile. Ces enfants doivent être propres dans leur sommeil (sieste) pour être acceptés à plein temps. Les enfants en situation de handicap seront accueillis et bénéficieront d'une scolarité adaptée.

L'école est laïque, gratuite et obligatoire. Toute inscription scolaire implique une fréquentation assidue, en maternelle et en élémentaire et l'acceptation du règlement de l'école. En cas d'absence injustifiée régulière, l'enfant pourra être radié des listes.

Référents scolaires :

Mme LUCIEN Fanny et M. GUESDON Christian

# **LA VIE SCOLAIRE**



### **LA GARDERIE**

La garderie périscolaire intercommunale de Fontenay-le-Pesnel est un service communautaire mis en place depuis septembre 2000, date de la prise de compétence par la Communauté de Communes du Val de Seulles.

### Fonctionnement:

L'inscription se fait à l'année pour les enfants qui fréquentent la garderie régulièrement. Elle se fait à la semaine pour les enfants occasionnels, avec confirmation par mail le jeudi avant 12h, de la semaine précédente. Vous êtes tenus de prévenir de toute modification. Adresse mail garderie de Fontenay-le-Pesnel : periscolairefontenay.valdeseulles@orange.fr

Horaires : Il est impératif de respecter les horaires d'ouverture et de clôture de la garderie.

Responsable de la garderie : Paola PANCIERA assistée de Hélène LAURENT et Séverine RONDEAU

Les horaires d'ouverture de la garderie les lundi, mardi, jeudi et vendredi sont : de 7 h 30 à 8 h 30 et de 16 h 00 à 18 h 30 (goûter à 16h30)

### TARIF DE LA GARDERIE AU 1er JANVIER 2018 EN FONCTION DU QUOTIENT FAMILIAL

QUOTIENT FAMILIAL	TARIF A LA 1/2 HEURE	TARIF A L'HEURE
de 0 € à 620 €	1 €	1,75 €
de 621 € à 1199 €	1,05 €	1,85 €
de 1200 € et +	1,10 €	1,95 €

IMPORTANT : TOUS LES PAIEMENTS DES SERVICES PERISCOLAIRES POURRONT ETRE REGLES PAR INTERNET TIPI VOUS RECEVREZ COMME D'HABITUDE VOTRE FACTURE SUR LAQUELLE FIGURERA VOTRE NUMERO D'IDENTIFIANT PAIEMENT : À LA TRÉSORERIE DE BAYEUX







# **BIBLIOTHÈQUE**

La bibliothèque est située à l'étage au-dessus de la cantine scolaire (derrière, la salle polyvalente).

L'inscription à la bibliothèque est GRATUITE.

En 2017 le règlement intérieur a été modifié : chaque lecteur peut emprunter 5 documents pour une durée d'un mois.

En partenariat avec la Bibliothèque du Calvados, depuis janvier 2017 les **adhérents** de la bibliothèque de Fontenay-le Pesnel ont accès à la boîte numérique. C'est un service qui vous permet d'accéder de chez vous sur ordinateur, tablette, Smartphone ou téléviseur connecté à des films, des magazines, des livres numériques, de la musique et des formations en ligne **gratuitement**.

Au 1er novembre, 29 familles de Fontenay étaient inscrites.

Dans le rayon presse et magazine c'est le quotidien Ouest France qui est le plus visionné.

En 2018, la Communauté de Commune Seulles-Terre & Mer aura la compétence culture. Les bibliothèques du territoire seront progressivement mises en réseau.

L'illustration photo montre quelques ouvrages achetés au mois de novembre.

Nous sommes toujours à la **recherche de bénévoles** pour nous aider dans les différentes tâches (permanences durant les heures d'ouvertures, accueils de classes, animations, rangement, réparation et couverture des livres).

### Horaires d'ouvertures :

Mercredi de 16h à 18h 30 - Samedi de 10 h à 12 h

e-mail: bibliothequefontenaylepesnel@wanadoo.fr

Tél: 02 31 80 97 87

En dehors des heures d'ouverture contacter : Claudine RIQUELME au 02 31 80 88 72





### LES SITES A DECOUVIR SUR LA COMMUNE :

- \*Le cimetière britannique du XXème siècle et ses 520 tombes.
- \*L'église Saint-Aubin du XIXème siècle, deux retables du XVIIème siècle.
- \*Statues de la vierge et l'enfant, Saint-Mathieu et Saint-Aubin.
- \*L'église Saint-Martin détruite en 1944, vestiges de la tour XIVème et XVème siècle
- \*Tombe du poète SEGRAIS, le lavoir du XIXème siècle
- \*Le Colombier et le plan d'eau des deux Fontaines (Romaine et Gauloise)



### **CIMETIERE**

### TARIF DES CASES AU COLUMBARIUM DE FONTENAY

La case simple (1 place) est de :

- → 260 € pour une durée de 15 ans
- → 390 € pour une durée de 30 ans

La case double (2 places) est de :

- → 390 € pour une durée de 15 ans
- → 585 € pour une durée de 30 ans

Le droit d'accès au jardin du souvenir est gratuit.

Pour rappel, le prix de la **concession cinquantenaire** au cimetière communal est de 190 €.

A partir du 1er Janvier 2018, un nouveau règlement rentrera en vigueur.



# **LOCATION DE SALLES 2018**

### Tarifs et conditions applicables au 1er janvier 2018.

Pour vos réunions de famille, la commune met à votre disposition des salles.

Plusieurs formules vous sont proposées (voir tableau ci-dessous). **Une caution de 250** € **est demandée lors de la réservation** ainsi qu'une attestation de votre assurance responsabilité civile.

Le nombre de personnes maximum indiqué doit être impérativement respecté.

Tout dépassement est sous la responsabilité du loueur et expose celui-ci à la fermeture de la salle en cas de contrôle des autorités compétentes.

La location des salles communales est exclusivement réservée aux manifestations familiales et aux associations communales.

### TARIF DE LOCATION DES SALLES COMMUNALES

Tarif en €uros H.T., non assujetti à la TVA.

La clé est remise le vendredi soir mais la salle est à la disposition du loueur :

- de 9 h le samedi matin à 9 h le lendemain matin pour une location de 24 h.
- et de 9 h le samedi matin à 19 h le lendemain soir pour une location de 48 h.

### TARIF SANS LOCATION DE VAISSELLE

Locataire	Durée	Salle polyvalente 180 personnes	Salle de la cantine 50 personnes	Cuisine	Vaisselle MAXI 120 COUVERTS
Habitant	24 H	119€	94€	50€	
Fontenay	48 H	178€	138€	94€	
Habitant	24 H	186€	142€	62€	
hors commune	48 H	277€	214€	112€	
Forfait vin d'honneur		69€			

### TARIF AVEC LOCATION DE VAISSELLE

Habitant Fontenay	24 H 48 H	127€ 186€	105€ 152€	50€ 94€	1,02€
Habitant hors commune	24 H 48 H	199€ 281€	156€ 221€	62€ 112€	1,84€
Forfait vin d'honneur		69€			
Locaux non rendus en l'état		54€	39€	40€	
Tarif EDF	24 H 48 H	Forfait 15€ Forfait 24€	Relevé du compteur x 0,12€	Relevé du compteur x 0,12€	

POSSIBILITE DE LOCATION POUR LES HABITANTS DE FONTENAY: 1 plateau et 3 tréteaux : 5 €

Chaise: 0,50 €

Conformément aux nouvelles normes de tri sélectif, l'utilisateur, qu'il soit association ou privé, devra trier ses déchets.

### La cuisine comprend :

Fourneaux, chauffe plats, chambre froide, instruments de cuisines, **plonge à la main**, (le lave-vaisselle n'est pas prêté), plats de service, gaz.

### Le couvert comprend :

4 assiettes (1 potage, 2 plates, 1 dessert), 3 verres, flûtes à champagne, cuillères, fourchettes, couteaux, tasses et soucoupes.

LOCATION GRATUITE POUR LES ASSOCIATIONS DE FONTENAY LE PESNEL





# RELAIS ASSISTANCES MATERNELLES DU VAL DE SEULLES



Le RAM est un lieu de ressources au service des familles, des assistants maternels agréés, des professionnels et futurs professionnels d'accueil à domicile. Le RAM vous accompagne dans la définition et la recherche d'un mode d'accueil adapté à vos besoins, vos contraintes, vos souhaits. Il est un véritable lieu de rencontre et d'échange entre les assistants maternels, les enfants accueillis et les parents. Vous y trouverez également une liste d'assistants maternels du territoire et aussi des conseils techniques et juridiques pour faciliter la relation entre employeur et employé.

Les matinées d'éveil à Fontenay-Le-Pesnel se déroulent le vendredi matin de 9h30 à 11h30 à la salle polyvalente. Elles sont ouvertes aux assistantes maternelles inscrites au RAM, gardes à domicile du secteur et parents/employeurs. Une autorisation parentale est nécessaire pour la participation des enfants à ces temps collectifs. Elles sont disponibles au RAM.



Pour plus de renseignement, n'hésitez pas à contacter l'animatrice du RAM Amélie NAUDY 02 31 26 58 03 / 06 83 83 79 85 - ram.valdeseulles@mfn-ssam.fr

Permanences et accueil sur rendez-vous : Mardi de 13h30 à 17h /Jeudi de 13h30 à 16h30 / Vendredi de 13h30 à 15h45 Des rendez-vous en dehors de ces créneaux peuvent être pris

### Liste des assistantes maternelles agréées habitant FONTENAY LE PESNEL

MANUELLA COSNE - 0664961281 .......10 RUE DES FORGES
CATHERINE D'AGUANNO - 0231800962 ...1 RUE DES FORGES
MARILYN DURAND - 0954997006 ...2 IMPASSE DE LA FONTAINE
CATHERINE FEREY - 0231283158 .................10 SAINT MARTIN
MONIQUE GLINEL - 0231808033 ................39 RUE SAINT MARTIN
CHARLENE GUERIN - 0231265737 .....16 RUE DES FONTAINES

SYLVIE JORCZAK - 0231806153 .......17 RUE DES EPINETTES
CORINNE MARIE - 0231082699........3 CHEMIN DE LA POULE
SAMANTHA PERRIER - 0231535794 ........7 RUE DU COTEAU
FABIENNE RENAUD - 0231800179 .....4 RUE DES CARRIERES
ADRAA ROCHE - 0231230581 ...............14 RUE DU RUISSEAU

# LE BONHEUR EST DANS LE PRÉ



Monsieur Georges LAURENT enfant de Fontenay-le-Pesnel, né en 1955 rue Cauderue, épris de liberté et d'autonomie a d'abord travaillé comme soudeur.

Mais très vite, il eut un sentiment d'oppression. Il devient chauffeur chez HUREL et passe tous ses permis poids-lourds.

En 1994, il reprend l'exploitation familiale, trait jusqu'à vingt-cinq vaches matin et soir, toutes de « belles Normandes ».

Il trouve là son bonheur, s'épanouit auprès de son troupeau et à travers ses cultures où il pratique une culture raisonnée.

« J'aurais fait du bio si cela avait été promu comme maintenant » se plait-il à dire.

### **LA PASSION DES CHEVAUX**



Ma passion des chevaux est venue par l'intermédiaire du jeu. En effet, je jouais au tiercé et il m'arrivait d'aller voir les courses sur les hippodromes.

Plus le temps passait et plus j'avais envie avec ma femme d'acquérir un trotteur pour les courses.

Notre première pouliche acquise nous a fait passer d'excellents moments.

Ensuite, j'ai décidé pour le plaisir de me lancer dans l'élevage.

Nos poulains portent le nom de Fontenay en référence à ma commune.

Exemple : Girl de Fontenay et Gloria de Fontenay.

Bruno DAVID

### **COLLECTE DE SANG A FONTENAY-LE-PESNEL**



L'E.F.S. Normandie et la Municipalité de FONTENAY-LE-PESNEL organisent une collecte le vendredi 18 mai 2018 de 16H à 19H salle polyvalente.

Un geste simple et généreux indispensable pour les malades

Assurer l'approvisionnement en produits sanguins est un défi du quotidien avec 500 dons nécessaires chaque jour, et tout au long de l'année, en Normandie. L'Etablissement français du sang Normandie assure sa mission de santé publique grâce au soutien des partenaires locaux, institutionnels, culturels et associatifs, qui relaient l'information sur le don de sang auprès des citoyens.

En France, seulement 4 % de la population en âge de donner donnent leur sang. Pourtant, le don est un geste irremplaçable car aucun traitement, ni médicament de synthèse ne peuvent se substituer aux produits sanguins.

Nous comptons sur votre mobilisation!

En pratique pour donner, il faut : - Être âgé de 18 à 70 ans

- Être en bonne santé Peser au moins 50 kg Ne pas être à jeun
- Se munir d'une pièce d'identité pour un 1er don

A	LISTE DES ASSOCIATIONS
-	AÉROMODÉLISME CLUB
S	M. Nicolas LAZARE - Buceels
	ANCIENS COMBATTANTS
S	ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES - APE Présidente : Manuella COSNEapedes2fontaines@laposte.net
	BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE
	Responsable : Claudine RIQUELME
	CLUB DES AINES RURAUX
	Présidente : Odile CHEVALIER
	FONTENAY LE PESNEL LOISIRS ANIMATIONS - FPLA
C	Président : Christian GUESDON
	Président : Daniel TOUDIC
	FOYER DES JEUNES
	Présidente : Noémie TOUDIC
	GYMNASTIQUE VOLONTAIRE GYM 2000
A	Présidente : Danièle DARDENNE
	Président : Patrick MAZET
	TENNIS DE TABLE
	Président : Michel LEFORGEAIS
T	CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2018
	MAIRIESamedi 13 janvier 2018
m	FOOTBALL- CLUB Quizz - Salle Polyvalente Samedi 20 janvier 2018
	CLUB DES ANCIENS Galette des Rois - Cantine Samedi 27 janvier 2018
	APE Dimanche 11 février 2018
	ANCIENS COMBATTANTS Repas - Cantine Vendredi 9 mars 2018
	FOYER des JEUNES Repas Normand - Salle Polyvalente Samedi 17 mars 2018
C.	APE
	FPLA
	FPLA
	FOOTBALL- CLUB
	FOYER des JEUNES Rallye Jeudi 10 mai 2018
2	MAIRIE
	APE
	FPLA Dimanche 3 juin 2018
	ECOLE Vernissage Expo - Salle Polyvalente Jeudi 7 juin 2018
	ECOLE
	FOOTBALL- CLUB Fête de la Musique Jeudi 21 juin 2018
	APE
	FOOTBALL- CLUB Tournois des jeunes Samedi 7 juillet 2018
	FOYER des JEUNES Feu d'Artifice - Plan d'Eau Samedi 13 juillet 2018
	FPLAVendredi 16 novembre 2018
	FPLAdate à définir en décembre 2018

# LES ASSOCIATIONS

### **APE**

L'APE vous souhaite une très bonne année 2018. Voici comment se compose le nouveau bureau: Présidente : Mme COSNE Manuella (06/64/96/12/81) Vice Présidente : Mme LEREBOURG Nadège

Trésorière : Mme BADIN Mathilde Secrétaire : Mme GAUDET Laure.

L'APE a prévu plusieurs manifestations au cours de l'année :

12 Novembre 2017 : Bourses aux jouets et puériculture

3 Décembre 2017 : Marché de Noël 11 Février 2018 : Concours de Belote

25 Mars 2018 : Bourses aux vêtements toutes tailles + chasse aux trésors dans Fontenay pour les enfants.

26 Mai 2018: Loto adultes

+une partie enfants offerte par l'APE

Kermesse fin juin date non définie pour le moment

Pour que ces manifestations se réalisent, nous avons besoin de toute l'aide possible des parents, avant et pendant celles-ci, cette année des projets pédagogiques sont prévus, notamment une classe de mer.

Toutes ces actions sont pour nos enfants et nous le faisons dans la bonne entente, la joie et la bonne humeur.



### **ALORS REJOIGNEZ NOUS!!!!**

Le bureau de l'APE

### LES ANCIENS COMBATTANTS



Les Anciens Combattants perpétuent le "Devoir de mémoire "malgré les disparitions qui éclaircissent leurs rangs. Ainsi cette année notre responsable local Monsieur Maurice GOUGEON nous a hélas quitté après avoir animé la section pendant de nombreuses années. L'actualité nous montre qu'il est nécessaire d'entretenir le souvenir des événements passés, espérant ne plus les revoir.

Né en 1926, Maurice Gougeon a 14 ans en 1940, lorsque la France du Maréchal doit se résoudre à la défaite devant l'Allemagne nazie, une capitulation que l'histoire jugera honteuse. Ce n'est donc que vers la fin de la guerre, en 1943-1944, alors qu'il est un tout jeune homme, qu'il avoue "avoir fait de la résistance". Mais il précise, modeste : "de la petite Résistance, je collais des affiches, en déchirais d'autres", omettant juste de préciser qu'à cette époque, il risquait la mort ou la déportation. "Mais je faisais bien attention, je regardais bien derrière moi", ajoute-t-il. En 1944, il s'est engagé dans le premier Régiment de Marche d'Infanterie Portée (RMIP) de Paris. Affecté dans les services de Santé, il marchera jusqu'à Berlin, ou il apprendra la capitulation allemande devant les troupes alliés, le 8 mai 1945. Ce devoir de mémoire, qu'il veut remplir maintenant, "c'est pour éviter que les générations actuelles ne connaissent cette horreur", conclut-il.

(Article Le Bessin du 20/05/2017)

# **REPAS DES AÎNÉS**

- → Le dimanche 10 décembre 2017, 90 convives ont répondu à l'invitation de la commission d'aide sociale et de la mairie.
- → La présence de monsieur le Député Fabrice Levigoureux et du conseiller départemental Philippe Laurent a réjoui les convives ainsi que les élus présents.
- La salle a rendu hommage à nos amis disparus, Marcel, Henry et Maurice puis ensuite, la chanson "l'envie" a été reprise par toute la salle, une façon de saluer la mémoire de Johnny.
- → La suite de cette journée s'est passée dans un climat de réjouissances, repas apprécié de tous, show vivement salué par les spectateurs et pour finir quelques pas de danse; C'est dans une ambiance très conviviale que s'est déroulée cette journée.
- Un remerciement à celles et ceux qui nous ont permis de nous faire passer une agréable journée.
- → Merci également à Elodie Thiphaine, Alice et Hélène qui se sont mises au service de tous pour assurer une intendance plus que parfaite et appréciée de tous.
- Remerciements à tous nous généreux donateurs qui nous ont permis de présenter une tombola exceptionnelle.

à gauche Mme BAILHACHE Raymonde (Doyenne) et à droite Mme LAURENT Thérèse



### **CLUB DES AINES RURAUX**



Depuis deux ans maintenant, nous partons environ une trentaine à chaque fois pour une randonnée de 8 à 10 km. Ces randonnées sont organisées conjointement entre Mrs Genouel – Guillochin – Moulin – Dupont et quelques fois ce sont les adhérents eux-mêmes qui nous proposent des circuits que nous découvrons toujours avec beaucoup de joie.

Pour ces randonnées le point de départ a toujours lieu à la salle polyvalente à 14 heures précises pour un départ en covoiturage. Les personnes qui ne sont pas encore inscrites peuvent le faire moyennant la modique somme de 10 euros pour l'année civile.

Le club se réunit 2 fois par semaine, le mercredi et le jeudi après midi.

Nous nous retrouvons tous ensemble deux fois dans l'année autour d'un repas et nous proposons plusieurs sorties qui se déroulent sur une journée.

Surtout n'hésitez pas à venir nous rendre visite. Pour de plus amples renseignements vous pouvez appeler au 02.31.80.88.03.

Je vous adresse à tous par l'intermédiaire du bulletin municipal tous mes meilleurs vœux de bonne et heureuse année, que 2018 vous apporte à tous joie, santé et bonheur.

La Présidente Odile CHEVALIER



### **DE TILLY SUR SEULLES**

Association d'aide à domicile, membre du réseau ADMR, titulaire de l'agrément Qualité

délivré par le Ministère de l'Emploi, du Travail et de la Cohésion Sociale. Nous employons 27 aides à domicile formées, et diplômées intervenant auprès de 150 personnes aidées.

Nous intervenons sur 15 communes : BUCEELS, CONDE SUR SEULLES, CHOUAIN, CRISTOT, FONTENAY LE PESNEL, ELLON, HOTTOT LES BAGUES, JUVIGNY SUR SEULLES, LINGEVRES, LONGRAYE, NONANT, SAINT VAAST SUR SEULLES, TESSEL, TILLY SUR SEULLES, VENDES.

Nous vous accompagnons pour le montage de votre dossier :

Une bénévole de notre association se rend au domicile de la personne qui a besoin d'aide pour étudier sa situation et trouver une solution adaptée. Nous assurons la mise en place du service en fonction de votre demande ou du plan d'aide proposé par un organisme financeur.

### Nous intervenons pour :

- → l'aide à la toilette → l'aide à la préparation des repas,
- → les courses, → le ménage, le repassage etc....

**Nous intervenons également** pour les familles avec possibilités de prise en charge de la CAF pour :

- → les tâches ménagères, en cas de grossesse, grossesse pathologique, de maladie du père, de la mère ou de l'enfant, pour les familles nombreuses
- → la garde d'enfants à domicile

Notre service MANDATAIRE est ouvert à toute personne ayant besoin d'une aide à domicile pour le ménage, le repassage  $\dots$ 

L'ensemble de ces services ouvre droit à  $\,$  une réduction d'impôt égale à 50 % des sommes engagées.

Notre local est situé rue du Bois d'Orceau 14250 TILLY SUR SEULLES - Tél. : 02.31.80.21.48

Les permanences sont assurées le LUNDI 9h00 - 12h00 et 14h00 - 16h00 Le MARDI 9h00 -12h et 14h -16h / le MERCREDI 09h - 12h / le JEUDI 9h00 - 12h / le VENDREDI 9H - 12h et 14h - 16H

### L'ADMR assure également :

- → Le portage de repas à domicile, pour les personnes âgées, handicapées ou fragilisées. Les régimes médicaux sont respectés : Renseignements au 02.31.37.89.77
- → Les Soins Infirmiers à Domicile (SIAD d'EVRECY : 02.31.80.47.21) ou (SIAD DE BAYEUX : 02.31.51.30.31) selon leur secteur d'intervention pour les personnes âgées de plus de 60 ans et les personnes handicapées.

# LA M.J.C. DU VAL DE SEULLES

15, rue du Moutier 14250 Audrieu

Tél: 06 68 31 32 72 - e-mail: mjc.valdeseulles@gmail.fr http://mjc-valdeseulles.jimdo.com/



Au titre de cette saison 2016/2017 bon nombre de stages ont été mis en place, en particulier au dernier trimestre 2016 et 1er trimestre 2017. Toutefois, certains d'entre eux n'ont pas rencontrés le succès escompté. En cause ? : une date mal appréciée ? Une activité non alléchante, un tarif trop élevé ? Une communication insuffisante ? Une certaine lassitude de ce type de proposition ? Peut-être, mais il conviendra de réfléchir différemment pour les stages, car beaucoup d'énergie a été déployée par nos bénévoles. La nouvelle équipe devra au titre de la prochaine saison élaborer une stratégie différente sur les stages.

Nous avons également clôturé notre année avec près de 550 adhérents, ce qui représente un nombre constant pour 21 activités. Le succès de la MJC n'est plus à démontrer, ce succès n'est pas le fait d'un seul homme, mais de toute une équipe. Il nous appartient de maintenir notre association à ce niveau malgré la difficulté grandissante de recruter des bénévoles et référents, sujet souvent commenté lors de nos conseils d'administration.

Concernant les manifestations : Téléthon, gala de danse, apéro concert, MJC en fête ou encore le forum des associations à Fontenay le Pesnel. Ces dernières se sont parfaitement bien déroulées avec un public ayant répondu présent en nombre. Je tiens à remercier tous les bénévoles qui ont participé de loin ou de près à ces évènements majeurs de l'année mais également durant toute la saison.

Une très belle saison à toutes, à tous, et un grand merci Pascal Villeroy



### **FONTENAY-LE-PESNEL-LOISIRS-ANIMATIONS - FPLA :**

L'association a été créée le 2 février 1993. Conformément à ses statuts, elle a pour objet, l'initiative et la réalisation de manifestations d'intérêt communal. Elle s'autofinance, donc sans subvention. Les bénéfices permettent d'investir dans du matériel qui est ensuite mis à la disposition exclusive de la commune et des associations communales. Cette année 2017 a été une nouvelle fois chargée en événements :

- → Succès incontestable de la chasse aux œufs le lundi de pâques pour plus de cent enfants.
- → La brocante au mois de juin dont le succès ne se dément pas.
- → Traversée de la baie du Mont St Michel avec 50 courageux
- → L'habituelle soirée « Beaujolais nouveau » avec la fréquentation de nouveaux jeunes couples.
- → Le concert de La chorale **Méli-Mélo** à l'église avec une excellente fréquentation de mélomane au mois de novembre.
- → Et pour conclure l'année un spectacle musical décoiffant pour les enfants scolarisés à Fontenayle-Pesnel pendant les vacances de Noel sur le thème « un Crapaud Presque Charmant » spectacle conçu par « Norkito » qui a ravi les plus petits. Beaucoup plus qu'un simple conte musical, c'est un spectacle festif et participatif où les enfants sont au cœur de l'histoire.

présente un spectacle pour enfants :

Nor Rito

Samedi 16 décembre 2017
a 15h00
Salle Polyvolente - Fontenay Le Pesnel

A l'initiative surprise !!! De Thierry, cette année a été également l'occasion de récompenser les bénévoles les plus anciens de l'Association FPLA qui œuvrent depuis plus de vingt ans (1993). Une médaille et un diplôme leur ont été décerné par Madame MARTINEZ et Monsieur LAURENT Conseillers Départementaux. Josette, Joël, Laurent, Claudine, Jean-Pierre, Martine, Nicolle et Christian étaient les heureux récipiendaires. J'associe à cette sympathique marque de reconnaissance, Corinne, Michel et Thierry qui sont arrivés un peu plus tard.







### A noter dés maintenant sur votre agenda :

Concert à l'église de Fontenay-le-Pesnel le samedi 21 Avril 2018 à 20h30 avec l'Ensemble Symphonique Crescendo de Caen sous la direction de Fabrice Pénin. STRAUSS- RAVEL- HAYDN-MOZARD avec Hélène HOUSSIN en solo à la flûte traversière.

La prochaine brocante aura lieu le Dimanche 3 juin 2018

### FORUM DES ASSOCIATIONS

Le 5<sup>eme</sup> Forum des Associations de la Seulles a eu lieu le samedi 9 septembre à Fontenay le Pesnel.

→ Ce forum, comme les années précédentes, a attiré beaucoup de monde. Son existence est importante, elle permet aux habitants de notre territoire (ex Val de Seulles) de découvrir les activités qui vont être proposées au cours de l'année 2017-2018.





- → Ces activités, sportives et culturelles, s'adressent aussi bien aux jeunes qu'aux seniors.
- → Elles se déroulent sur les communes d'Audrieu, de Fontenay et de Tilly sur Seulles.
- → La plupart des inscriptions sont prises lors de cette journée.
- → Journée sponsorisée par le Crédit Agricole et France Bleue.

# FAITES DU SPORT PRES DE CHEZ VOUS !!!!!!

Un cours d'essai vous est offert.





Pour nos nouveaux habitants, nous éprouvons la nécessité de rappeler l'historique de notre Association. Nous sommes une association Loi 1901, gérée uniquement par des bénévoles, indépendante de la MJC d'AUDRIEU.

### Pourquoi EPGV GYM 2000 ?

EPGV : Education Physique Gym Volontaire. Notre Association est affiliée à la Fédération Française de Gym Volontaire.

GYM 2000 : Nous avons pris notre indépendance en l'an 2000. Auparavant, nous étions inclus dans les manifestations du Foyer des Jeunes.

Nous rappelons que notre Association a été la première dans le Calvados à obtenir le LABEL QUALITE.

A la rentrée 2017-2018, nous avons été contraints d'arrêter le cours de Zumba pré-ados en raison d'un trop faible effectif de licenciés (7 en 2016/2017; 9 en 2015/2016).

<u>Le lundi</u> de 18h30 à 19h30, le cours "gym entretien" renommé "gym bien être", est, depuis 3 ans, en sous effectif.

<u>Le mardi</u> de 10h à 11h, l'effectif du cours "gym mémoire-équilibre", est de 10 licenciés. Le CCAS de Fontenay octroie 20 € pour chaque licencié domicilié à Fontenay le Pesnel inscrit à ce cours. Pour la bonne raison de son importance pour le bien vieillir chez soi, rompre l'isolement, passer une heure de détente et le plaisir à se retrouver entre amis.

<u>Le mardi</u> de 19h15 à 20h, le cours de zumba adultes, connaît cette année une baisse significative de son effectif (que l'on attribue essentiellement à la concurrence de la MJC d'Audrieu qui assure ses cours de zumba à Fontenay, ce qui crée une confusion).

Nouveau Jennifer va faire une formation STRONG BY ZUMBA pour apporter un "plus" à ce cours.

Le jeudi de 20h15 à 21h30, le cours "Gym tonic" retient un effectif stable depuis plusieurs années.

Nous rappelons que toutes nos animatrices sont diplômées.

Ces différents cours permettent à chacun de pratiquer une activité sportive quel que soit son âge ou son état de santé. Notre doyenne est à ce jour âgée de 86 ans !!! Alors, n'hésitez pas, venez nous rejoindre dans l'un de nos cours, lesquels sont également ouverts aux hommes. A ce jour, nous accueillons 3 hommes. Nos licenciés sont domiciliés dans une douzaine de communes environnantes.

Contacts: Danièle 02.31.80.87.44 - Maryse 02.31.80.89.46 - E epgv.fontenay@gmail.com







### **FONTENAY LE PESNEL FOOTBALL CLUB**

### **CONSEIL d'ADMINISTRATION 2017-2018**

Président : Daniel TOUDIC

Vice-Président : Benoît LEMARQUAND

Trésoriers: Sébastien PAYSANT - Vice-Trésorier: Jean NICOLLE Secrétaire: Marylène NICOLLE - Vice-Secrétaire: Cécile ARMELLINI Membres: Stéphane CARDIN, François COULMAIN, Florian JAMES, EVOLUE - Autoins J. SMAITER

 ${\sf colle\ LEBEGUE,\ Antoine\ LEMAITRE...}$ 

### **SENIORS**

COACH: F. JAMES - LES DIRIGEANTS SENIORS: D. MIQUELOT, J.NICOLLE, S. PAYSANT

### **JEUNES**

RESPONSABLES : D.TOUDIC, B.LEMARQUAND pour le FPFC et P.GAUTIER pour la JSA.

L'EQUIPE EDUCATIVE : V.GABRIEL en U7, D.BRUNO, E.PAIN et J.LEVEE en U9, D.TOUDIC, B.LEPICARD et E.VILLAY en U11,

D.PORTEMONT et F.RICHARD en U13, B.LEMARQUAND

et A.LEBEGUE en U15. Conseiller technique : T.TOUDIC.

# EFFECTIFS

- \* 110 licenciés venant d'une vingtaine de communes voisines.
- \* 90 enfants en entente avec AUDRIEU.
- \* 17000€ budget.

### **DATES A RETENIR**

Samedi 20 Janvier : QUIZZ / REPAS CHAUD Samedi 28 Avril : Journée Pêche au plan d'eau.

Jeudi 21 Juin : Fête de la Musique. Samedi 7 Juillet : Tournoi des Jeunes. POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

s'adresser à D. TOUDIC ou B. LEMARQUAND

Bonne année à tous.



Effectifs Jeunes 2017-2018 à la remise des survêtements.

### **TENNIS DE TABLE**

Ces 2 équipes jouent le vendredi en compétition UFOLEP, l'entraînement a lieu de façon ponctuelle le mercredi ou le vendredi.

Quel que soit votre niveau, n'hésitez pas à contacter :

Jean Lemonnier (02.31.80.09.53) ou Fabrice Lebas (07.81.50.52.01), si vous êtes intéressés pour venir jouer dans une ambiance conviviale à la salle.

Le Président, Michel LEFORGEAIS



## FOYER LAÏQUE DES JEUNES ET D'EDUCATION POPULAIRE

Le **Foyer des Jeunes** de Fontenay existe depuis plus de 50 ans. C'est un lieu de rencontre où se réunissent les jeunes de Fontenay pour passer du bon temps, échanger, partager, discuter autour d'un café, devant un film, pour jouer au baby... Le but étant d'expérimenter le « vivre-ensemble ». C'est aussi participer à la vie associative du Foyer en s'investissant personnellement, sous forme de bénévolat, dans l'organisation des manifestations du foyer (condition sine qua non à l'adhésion au foyer). Tout ceci en autonomie.

Nous invitons tous les jeunes de 13 à 20 ans et plus à venir nous rejoindre afin de partager des bons moments...

### Bilan de l'année 2016/2017 :

Tournoi Fifa sur X-box : Pour sa deuxième édition, le tournoi a remporté un



franc succès. Il a réuni 20 joueurs de tous âges et déplacé de nombreux supporters. Merci aux joueurs du FPFC pour leur participation, et bravo à Dorian Fallet, grand vainqueur du tournoi!

Rallye de l'Ascension : Manifestation « traditionnelle » depuis la création du foyer en 1965, le Rallye a encore connu son heure d'affluence cette année. Nous remercions l'équipage des filles de la chorale Méli-Mélo de nous avoir promenés à travers le Bessin sur le thème des Reines et des Rois et félicitons les gagnants de l'édition 2017 ! Nous leur souhaitons bon courage pour l'organisation du Rallye 2018.

Fête du 13 juillet : Le bilan moral et financier de cette manifestation est satisfaisant cette année après plusieurs passées dans le rouge. Avec une équipe de bénévoles rajeunie, ce fut pour certains leur baptême du feu : travailler derrière le bar et à la rôtisserie. Le repas et le bal ont été une réussite. Merci à Axel, Bastien, Dylan, Melvin, Lorry, Théau, Yannis, Arthur, Benjamin, Chalou, Morgan, Déborah, Emilien, Anne-So d'avoir donné de leur temps pour que chacun puisse passer une soirée agréable.

Le feu d'artifice, également, attire de plus en plus les foules, et nous amène à repenser la sécurité aux abords du plan d'eau. En effet, une minorité de personnes ne respecte pas le dispositif de balisage mis en place pour assurer la sécurité de tous et le bon déroulement du feu. Ils se mettent en danger et mettent aussi en danger les organisateurs.

Nous réfléchissons, conjointement avec la mairie, à un système de sécurité plus efficace avec les moyens dont nous disposons. Nous remercions à l'occasion Monsieur le Maire Jean-Pierre Chevalier, Christian Guesdon 1er adjoint, Benoît Lemarquant, et Gilles Robine pour leur « coup de main » pendant la soirée.

# Merci à tous les habitants, fidèles et occasionnels, d'avoir participé à nos manifestations et contribuer ainsi à faire vivre notre commune !

Par ailleurs, d'importantes dégradations ont eu lieu depuis l'été 2016 dans le local du foyer : la porte du local intérieur a été défoncée, une partie de notre stock volé, les cannes du billard cassées, les portes battantes du sas d'entrée dégradées. Des entrées par effraction multiples ont fini d'achever notre porte d'entrée. Elle a été condamnée depuis le début de l'été car elle menaçait de tomber lors de son ouverture. Le devis pour sa réparation est élevé et heureusement pris en charge par les assurances. Depuis le foyer est inaccessible car les conditions de sécurité pour ses membres ne sont pas assurées. Tout cela a retardé notre rentrée, les membres ont commencé la période automnale dans le froid et nous espérons que leurs motivations ne s'en trouveront pas gelées quand le foyer réouvrira sa porte. A l'heure où nous écrivons ces lignes, nous n'avons toujours pas de date pour sa réouverture.



### Le Bureau du Foyer des Jeunes pour 2017/2018 :

Présidente : **NoëmieToudic** - Vice-Président : **Benjamin Marie** Trésorier : **Nicolas Chasle** - Trésorier Adjoint : **Arthur Hallard** 

Secrétaire : Morgan Jorczak - Secrétaire Adjoint : Emilien Kellerhals

Dates des manifestations à retenir en 2018 :

Le samedi 17 mars : Repas du Foyer

Le jeudi 10 mai : Rallye Touristique de l'Ascension

Le vendredi 13 juillet : Fête nationale

Les jeunes du Foyer des Jeunes vous souhaitent à toutes et tous une bonne et heureuse année 2018 !

Pour le Foyer, La présidente Noëmie Toudic

# **ASSOCIATION EQUILIBRE**



Vous propose à tous , depuis 2000 , dans l'esprit d'entraide



La livraison de repas traditionnels ,variés et qui répondent aux différents régimes; 7 jours/7.



Habitants de Fontenay le Pesnel à l'aube de 2018 nous vous présentons nos Meilleurs Voeux.



L'association Équilibre est à votre écoute avec Jacqueline et Jessie

# **ASSOCIATION POMME CERISE**



**POMME CERISE**, une association qui a pour but de soutenir les parents dans leur lien qui les unit avec leurs enfants, en favorisant les interactions parents-enfants.

### POMME CERISE propose :

- → Un accompagnement scolaire individuel des enfants de 6 à 18 ans,
- → Des ateliers de massage pour bébé (jusqu'à 12 mois),
- → Des ateliers de massage enfant (3 à 12 ans),
- → Des ateliers collectifs de soutien à la parentalité vers le chemin de la communication bienveillante.

Ces formations et ateliers sont animés par Gaëlle CERISIER ; comment la contacter ?

Site internet : www.pomme-cerise.fr

Téléphone: 06 83 17 81 05

Adresse mail: contact@pomme-cerise.fr Vous pouvez également suivre l'association sur sa page Facebook @PommeCeriseCaen



# **FONTENAY PRATIQUE**

# ÉTAT CIVIL arrêté à la date du 31/12/2017

NAISSANCES	
FLAK PATYN Clément David André le 13/01/20	017
BESNARD Paul Charly Gabinle 10/04/20	017
GELIN Gabriel Baptiste	017
DACHICOURT Matilda Carole Emmale 17/07/20	017
MARIE Emma Rose Iris	
RIVA Mona	017
GOGO Juliette Lily Fannyle 24/09/20	017
JORCZAK Eléa Lucie Lou le 09/10/20	017
CHIRON Timothée le 26/10/20	017
ANTOINETTE Luis, Noé Sylvainle 26/10/20	017
MARIE Maé Jules Lucien	017
LEFRANCAIS Axel Sébastien Valentin le 05/11/20	017

JACQUART Margot Françoise	le	14/11/2017
GUESDON Marceau Fabien Oscar Benoit	le	20/11/2017
STEPHAN Carl	le	24/11/2017
MARIAGES		
DAMAGNEZ Gaétan et JEANNE Alice	le	03/06/2017
DECES		
MARIE Marcel		
MASSINOT Henri	le	10/01/2017
CASTEL Ronald	le	02/03/2017
GOUGEON Maurice	le	26/08/2017
BREARD Geneviève	le	18/12/2017
GHESOUIERE Françoise	اما	29/12/2017

# **INCIVILITÉS**

### LE BRUIT

Il est nécessaire de rappeler que les travaux de bricolage ou de jardinage, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, taille haie, ou scie mécanique, etc.....

### ne peuvent être effectués que :

les jours ouvrables de 8h30 à 12 h et de 14h30 à 19h30 les samedis de 9 h à 12 h et de 15h à 19 h les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h

### LES CHIENS :

Il est bon de rappeler que : les chiens doivent être tenus en laisse sur la voie publique et que leurs déjections doivent être ramassées par leur propriétaire.

Les chiens errants seront systématiquement ramassés par les services de la fourrière. Les propriétaires de chien bruyant sont tenus de réguler les aboiements intempestifs de leur animal.

**LES FEUX**: Il est à rappeler que les feux de toutes natures sont interdits sur le territoire de la commune.

Tout manquement à cette règle est passible d'une amende.

### Nous comptons sur votre civisme pour appliquer ces arrêtés préfectoraux.

Possibilité de prêt de la benne aux Fontenassiens : Mise à disposition du vendredi soir au lundi matin sous condition de fournir votre carte de déchetterie. Renseignement auprès de la Mairie.

# FORMALITÉS ADMINISTRATIVES

Dans tous les cas les documents à fournir doivent être les originaux

Pièces désirées	Où s'adresser	Pièces à fournir	Coût	Observations	
Copie intégrale acte de naissance	Mairie lieu de naissance Demande internet : www.acte-etat-civil.fr	Pièce d'identité	Gratuit	Qui peut les demander :	
Copie intégrale acte de mariage	Mairie du lieu de mariage	Nom, prénoms, date mariage	Gratuit	l'intéressé s'il est majeur, son représentant légal, son conjoint, les ascendants ou descendants	
Copie intégrale acte de décès	Mairie lieu de décès ou du domicile au moment du décès	Nom, prénoms, date décés	Gratuit		
Carte Nationale d'Identité (C.N.I.)	Mairie de Tilly sur Seulles	1 photo d'identité (-6 mois), justificatif domi- cile(-3 mois), ancienne carte d'identité si per- due déclaration de perte + copie intégrale acte naissance (- 3 mois)	Gratuit 25€ si non présentation de l'ancienne CNI	l'intéressé s'il est majeur, tout mineur doit être accompagné d'un titulaire de l'autorité parentale au dépôt	
Passeport biomètrique	Mairie de Tilly sur Seulles	1 photo d'identité (-6 mois), justificatif domicile (-3 mois), carte d'identité si non copie intégrale acte naissance (-3 mois) pour les mineurs : livret de famille si divorce : jugement majeur 86€ à partir de 15 ans 42€ moins de 15 ans 17€		l'intéressé s'il est majeur, tout mineur doit être accompagné d'un titulaire de l'autorité parentale au dépôt et au retrait	
Livret de famille duplicata	Mairie du mariage ou de naissance du 1 <sup>er</sup> enfant	Duplicata à demander à la mairie du domicile	Coût variable en fonction des communes		
Légalisation de signature	Dans une des mairies de la Communauté de Communes Seulles Terre et Mer	La signature à légaliser doit être faite devant un employé municipal avec sa carte d'identité + justificatif de domicile	Gratuit		
Carte d'électeur	Dans une des mairies de la Communauté de Communes Seulles Terre et Mer	Pièce d'identité en cours de validité ou périmée depuis moins d'un an, +justificatif de domicile	Gratuit	Le permis de conduire sans justificatif de nationalité n'est pas admis	
Casier Judiciaire	www.cjn.justice.gouv.fr Casier Judiciaire National 107, rue de Landreau 44079 Nantes Cedex		Gratuit	Personne née dans les T.O.M., le Tribunal de Première Instance dont dépend le lieu de naissance	
Carte grise	Renseignements exclusivement sur rendezvous sur : manche.gouv.fr		Coût variable		
PACS	Mairie du lieu de domicile ou notaire	Carte nationale d'identité (en cours de validité). Copie intégrale d'acte de naissance (-3 mois). Convention type PACS - Déclaration conjointe PACS (cerfa 15726*02 et 15725*02) - site : service-public.fr			
Permis de conduire	Informations : demarches.interieur.gouv.fr		Coût variable		

# **FONTENAY PRATIQUE**

### · Ouverture de la Mairie :

**OUVERT AU PUBLIC:** 

le lundi de 14 h à 19 h - le jeudi de 10 h à 12 h30

- le vendredi de 14 h à 19 h.

SUR RENDEZ-VOUS au 02 31 80 81 52

le mardi de 14h à19h - le mercredi de 9h30 à 15h Secrétaire de Mairie : M<sup>me</sup> Anne-Cécile BRARD-GRIEUX

Tél. 02 31 80 81 52 - Fax. 02 31 08 05 68 e-mail : mairiefontenaylepesnel@wanadoo.fr

e-mail: mairiefontenaylepesnel@wanadoo Site: www.mairie-fontenaylepesnel.fr.st

### · Ouverture de la Bibliothèque :

Horaires d'ouverture :

Mercredi de 16 h à 18 h 30 - Samedi de 10 h à 12 h

Responsable : M<sup>me</sup> Claudine RIQUELME Tél. 02 31 80 88 72 - 02 31 80 90 87

e-mail: bibliothequefontenaylepesnel@wanadoo.fr

### · Communauté de Communes Seulles Terre et Mer :

4, rue de Bayeux-14250 Tilly sur Seulles

Secrétaires: Mme Marie DUVAL et Julie MESSIDOR

Tél. 02 31 08 31 62 - Fax. 02 31 08 31 63

e-mail: valdeseulles@wanadoo.fr

Horaire d'ouverture du secrétariat :

du lundi au vendredi : de 9h à 12h30 et de 14 h à 17h

sauf le mercredi de 9h à 12h30.

En dehors de cet horaire sur rendez-vous.

### · Bureaux des Syndicats Intercommunaux

(S.I.V.O.S - Eau Potable- Station d'Epuration- Syndicat de la Seulle) Ancienne école maternelle - Rue de Juvigny 14250 Tilly-sur-Seulles Secrétaire : Marilyne PESNEL - Tél : 02 31 73 00 13

### · Assistantes Maternelles (R.A.M.):

Mercredi de 14 h à 17 h - Jeudi de 14 h à 19 h Vendredi de 14 h à 16 h sur rendez-vous uniquement

4, rue de Bayeux-14250 Tilly sur Seulles Animatrice : Tél: 02.31.53.58.03

e.mail: ram.valdeseulles@wanadoo.fr

### Service Animation :

Tél.: 02 31 08 31 62

### · Communauté de Brigades de Tilly sur Seulles :

Commandant de Brigade :

Major Eric VAILLANT - Tél. 02 31 08 34 30

Horaires d'ouvertures : du lundi au samedi de 8 h à 19 h

Dimanche et jours fériés de 9 h à 18 h

### · Maison de retraite « des Deux Fontaines »

EHPAD les Deux Fontaines - Les Haules

15, route de Tilly/seulles 14250 Fontenay-le-Pesnel

Directeur : Monsieur Thomas RENOU Tél. : 02 61 45 16 50 - Fax : 02 61 45 16 51

e-mail: t.renou@hom-age.fr - Site: http://www.hom-age.fr

### - Ouverture de la déchetterie

- Lundi et vendredi : de 14 h à 17 h en hiver 18h en été
- Mercredi, jeudi et Samedi de 9 h à 12 h et 14 h à 17h en hiver et 18 h en été
  Fermé le mardi

### Déchets acceptés :

Dans les bennes : gravats / métaux / cartons et déchets verts.

Sur l'aire de broyage tous les branchages.

Dans les conteneurs : verres/papiers journaux/ emballages.

Dans un local spécialisé tous les déchets spéciaux toxiques (peintures etc. )

tures etc....).

Ne sont pas admis, les déchets ménagers, dépouilles d'animaux, les produits médicaux et tous produits présentant un risque pour la sécurité des personnes et environnementale.

# ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES TOUS LES MERCREDIS

Avec votre carte SEROC vous pouvez accéder aux déchetteries de: Bretteville l'Orgueilleuse, Esquay-sur- Seulles, Port-en-Bessin, le Molay Littry, Ecrammeville, Grandcamp-Maisy, Livry, Saint-Honorine-du-Fay. En cas de perte de votre carte de déchetterie : faire la déclaration en mairie et régler la nouvelle demande par un chèque de  $8 \in \text{libellé}$  à l'ordre du trésor public.

Le SEROC - Bd Sadi Carnot 14400 BAYEUX - Tél. 02 31 51 69 60

Désormais, la collecte des déchets ménagers a lieu dès 5H30 le mercredi, il est vivement recommandé de sortir les poubelles la veille au soir.

### **HORAIRE DES BUS VERTS DU CALVADOS sur la commune**

Pour vous rendre à Caen ou sur Hottot-les-Bagues via Tilly-sur-

Seulles votre ligne est la  $N^{\circ}$  8

Deux arrêts possibles au calvaire ou à la mairie :

Direction Tilly-sur-Seulles: Mairie 13h04 Direction Caen: Mairie 6h50 et 13h20 retour possible 14h28, 18h30 ou 19h11

Ces horaires sont donnés à titre indicatif et sous réserve de toute modification. Cette ligne ne fonctionne pas le 1er mai, les dimanches et jours fériés. Pour tout renseignement : Tél. 0 810 214 214

# Vous avez besoin de prendre : le TRAIN...

Gare SNCF d'Audrieu halte TER axe Lison-Caen-Lisieux-Paris



### l'AVION.

Aéroport de Caen Carpiquet

renseignements......Tél : 02 31 71 20 10

### l'AMBULANCE :

Tilly Ambulances Secours 7J/7- 24h/24

Rue du stade 14250 Tilly-sur-Seulles......Tél : 02 31 85 50 75

### Vous avez besoin d'un GITE :

Chambre d'hôte le Relais Café : Francoise & Thierry Gabrielle

les Hauts Vents......02 31 80 96 06......07 50 21 12 94

### **NOUVEAUX ARRIVANTS**

A l'attention des nouveaux arrivants, n'oubliez pas de venir vous présenter en mairie pour quelques formalités...

remise des sacs jaunes....inscription sur la liste électorale avant le 31 décembre etc.....

### PISCINE DE VILLERS BOCAGE

Tel: 02 31 77 00 21

Tarif adultes : par dix 32 € - Tarif enfants par dix 22 €

Cours de natation les 10 lecons : 76 €

Cours d'aquagym les 11 cours 76 € - le trimestre et 210 € l'année.

### LES CORRESPONDANTS DE LA PRESSE LOCALE :

### La Renaissance / Liberté :

M. Yannick LELARGE

Tél.: 06.80.77.70.10 - yannick.lelarge.lib@outlook.fr

La Manche Libre : Mme Annie VALLART

Tél.: 06.76.44.99.36 - annie.vallart@gmail.com

Ouest-France : M<sup>me</sup> Sandrine BRIENS

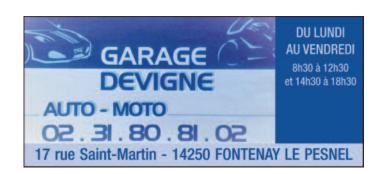
Tél: 09 54 55 75 18 - sandrine.briens@free.fr





















Résidence Les Deux Fontaines Les Haules 15, route de Tilly/Seulles 14250 FONTENAY LE PESNEL

### L'établissement est conventionné EHPAD

(Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes)

Tél.: 02 61 45 16 50

www.hom-age.fr

e-mail: residence.lesdeuxfontaines@hom-age.fr

60 chambres individuelles, dans un environnement arboré de 4 hectares

MOM'AGE

# Carrefo



Du lundi au samedi: 8h - 20h / Dimanche: 9h - 13h

**Epicerie - Crémerie - Fruits et légumes Boucherie - Volailles - Charcuterie Traiteur** 

I, cour Péron 14250 TILLY SUR SEULLES © 02 31 80 87 88











STATION 24h/24h









**H**usqvarna

Kubota

ZA rue Henri Spriet 14120 MONDEVILLE © 02 31 84 24 42

Zone Saint Exupery, 3 Bd Winston Churchill 14400

ST VIGOR LE GRAND © 02 31 92 05 19

www.monrocq.com

Lundi: 14h-18h30 9h-12h et 14h-18h30)

Du Mardi au Vendredi: 8h30-12h et 14h-18h30

Samedi: 8h30-12h et 14h-18h

### Atelier Voitures Anciennes, Anclaires et Sportives de 1960 à nos jours



Clanel Vincent

Convoyage, Dépannage Assistance course

14250 Fontenay le Pesnel Tél. : +33 (0)2 31 80 92 78



Bureau d'études Assistance à maitrise d'ouvrage Maitrise d'œuvre

Infrastructures, Voiries et Réseaux Divers

11, rue Bel Air - 14790 VERSON Tél.: 02 31 85 62 88

ledos@vrd-services.fr - www.vrd-services.fr

# **MENUISERIE - CHARPENTE**



06 08 48 39 81 - 02 31 80 90 56



Port. 06 76 70 40 12

E-mail: vattier.electricite@gmail.com Les Hauts Vents - 14250 FONTENAY LE PESNEL